# Transcription textuelle de la vidéo : « Des maîtres d’ouvrage et des maîtres d’œuvre témoignent de leur rôle en prévention des risques professionnels. Chapitre 1 : Organisation d’une ZAC »

[Musique]

[2 personnes assises face caméra]

**Frank Izoard aménageur ZAC :** C’est un grand projet de 250 hectares, huit cent mille mètres carrés de bâtiments à construire sur une échéance de 25 ans. Ce travail il a consisté à faire en sorte d'anticiper au maximum un maximum de choses pour faire en sorte que les risques sur les chantiers soient les plus faibles que possible. Donc on a tout de suite regardé comment intégrer la circulation, alors à l'échelle de l'agglomération, à l'échelle de la ville, à l'échelle du projet et jusqu’ au Pich (Plan d'Installation de chantier) de chacune des opérations qui étaient coordonnées les uns avec les autres. Et ça permet de libérer les emprises, de libérer les espaces et de faire en sorte qu’il n’y a pas de conflit d'usage et donc éviter les problématiques de coordination à l'échelle générale avant qu'on soit à l'échelle même d'un même projet. De la même façon on anticipe la position des grues pour faire en sorte que les grues se croisent correctement, que les zones de dépotage ne soient pas en conflit avec d'autres qui sont en zone de travail voilà c'est toutes ces petites choses qu'il faut savoir bâtir et anticiper. La monographie c'est une espèce de socle commun qui va permettre de définir des règles avec des niveaux d'usage. Ça permet de limiter les risques, ça permet d'améliorer la qualité de vie des travailleurs, ça permet de faire en sorte qu'on règle les conflits avant qu'ils arrivent. En fait la règle d'or qui permet de faire accepter tout ça c'est tout le monde a les mêmes droits et les mêmes devoirs. On a tous la même règle du jeu. On n'est pas là pour ajouter des coûts, on n'est pas là pour ajouter des délais on est là au contraire pour optimiser le temps de travail, faire en sorte que les choses avancent. La monographie ça peut s'adapter à des petits projets comme à des grands projets. C'est quelque chose qui doit être construit et c'est quelque chose qui doit être co construit. Si on veut qu'il soit intégré par les gens sans avoir à l'imposer il faut que ce soit quelque chose qui ne soit pas gravé dans le marbre. On a invité la Carsat, l'inspection du travail, des opérateurs, des constructeurs on a réussi à mettre tout ce monde-là autour de la table on avançait et on faisait avancer le projet.

**Philippe Cazaly CSPS :** Faire prendre en compte au maître d'ouvrage très tôt c'est à dire en amont de leurs opérations, en amont de leurs projets, la possibilité de réaliser, un peu comme on le fait dans le lead construction, des approvisionnements qui raisonnent non pas sur l'entrée du chantier mais sur l'entrée sur le secteur géographique qui permet d'accéder au chantier. Parler d'approvisionnements par exemple verticaux, et de mettre en place des matériels de déplacements verticaux et de monte personnes ou de monte matériaux ça n'a d'efficacité que si on peut réellement approvisionner ses équipements là, si on peut les installer, si on peut en définir leur implantation, si ce n'est pas en interférence avec une grue à proximité si la voirie permet d'accéder à l'ouvrage lui-même, si les maîtres d'ouvrage ont la possibilité ou non de dresser un équipement avec une continuité de distribution  horizontale sur leurs chantiers et puis aussi de permettre les stockages temporaires.

[Une troisième personne seule face caméra]

**Jean-Louis Maillefer Carsat Rhône-Alpes :** Ce qu'on cherchait surtout c'était à développer ce qu'on appelle la logistique amont et cette logistique amont c'est en fait de réfléchir comment on va approvisionner les chantiers à l'aide de plusieurs camions sans les faire passer dans la totalité de la ZAC. Tout ce qui était logistique aval était de dire voilà comment on approvisionne les chantiers comment on va arriver jusqu'au chantier c'est à dire avoir une voirie qui était complètement correcte et de permettre d'arriver jusqu'au pied du bâtiment. L'objet principal de la Carsat c'est principalement de les inciter à travailler sur la mise en commun de moyens dès la conception afin d'intégrer dans les pièces marché tout ce qui va être en lien avec les protections collectives, les manutentions manuelles, les installations de chantier, les interventions ultérieures.

[Musique]

[Remerciements de la Carsat Rhône-Alpes aux intervenants]